

---

## ATTESTATION

---

### CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

#### Commune de BASTIA (20200)

Suivant acte reçu par Me Jérôme PAOLINI, Officier Public, Notaire à NICE (06300), le 20 avril 2024 il a été constaté la qualité de propriétaire du bien ci-après désigné, de la personne suivante :

1°) Monsieur Florent **ARGIVIER**, ingénieur, demeurant à TOURRETTE-LEVENS (06690) 242 chemin Saint Sébastien.

Né à AIX-EN-PROVENCE (13100) le 10 juillet 1984.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°) Mademoiselle Marie **ARGIVIER**, étudiante, demeurant à GILETTE (06830) 341 chemin de la Sénégalaise.

Née à NICE (06000) le 2 octobre 1998.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sur la commune de BASTIA le BIEN figurant au cadastre sous les références suivantes :

A BASTIA (HAUTE-CORSE) 20200,

Une maison de ville à usage d'habitation, construite entre 1981 et 1991, comprenant des garages, une terrasse. La maison se compose de bâtiments, à rénover.

Portant le numéro neuf (9) de l'état descriptif de division ci-après visé.

Et les 324/10.000° du sol bâti et non bâti.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AD	169	9004 CHEM DE RISCHIA MORTA	00 ha 03 a 47 ca

Que cette possession a eu lieu selon les conditions exigées par les articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

Que, par suite, conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.



Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant un délai de TROIS (3) mois.

L'avis de réception de la préfecture devra être envoyé à l'adresse courriel suivante : **accueil@df.notaires.fr**

**POUR AVIS,  
Maître Jérôme PAOLINI  
Notaire**

